

Image not found or type unknown



Suite à une erreur de mon employeur...

Par **Currux**, le **28/04/2008** à **00:01**

Bonjour,

Suite à une erreur de mon employeur, celui-ci m'a versé un salaire plus élevé que celui qui me correspondait.

Il me réclame maintenant la dévolution de l'argent payé en plus, mais pas le NET, il me réclame le BRUT!!!

A-t-il raison de me demander le BRUT en étant l'erreur de sa faute?

Si je suis obligé à rendre le BRUT entier, cela veut dire que je vais payer des versements faits en plus à la sécu, mutuelle, etc. et tout ça sans être moi l'origine de l'erreur. Je trouve injuste!!!

Suis-je obligé à rendre le BRUT ou seulement le NET de plus que j'ai encaissé?

Merci à l'avance,

Currux